

CONTRAT TERRITORIAL DE RESTAURATION DE LA CLAISE ET SES AFFLUENTS EN INDRE-ET-LOIRE (2011 – 2015)

Point sur les actions engagées sur la végétation entre janvier 2012 et janvier 2015

En plus des travaux accomplis dans le cadre du Contrat Territorial, des entreprises spécialisées dans le bois-énergie ont réalisé pour le compte de propriétaires privés (en dehors du cadre du Contrat Territorial), des coupes abusives, voire même des mises à blanc systématiques sur des linéaires de berge parfois importants.



On soulève ici un des biais du Contrat. En effet la participation financière, même très limitée puisqu'égalée à 20% du coût réel des travaux, demandée légitimement au propriétaire pousse certains d'entre eux, possédant de longs linéaires, à faire réaliser les travaux par des entreprises forestières qui répondent à leur manière à la demande grandissante en bois-énergie.

Le tableau ci-après reprend les données quantitatives des travaux réalisés par la CCTS (coût global d'environ 370 500 € HT) mais aussi les linéaires de coupes abusives ou à blanc.

Masse d'eau	Cours d'eau	Restauration en m	Peupliers abattus	Coupes à blanc en m	Coupes abusives en m
FRGR0426	Claise	30287	1369	2400	1100
	Moisay	924	22		
	Volette	2516	36		
	Sauvaget	9652	22		
FRGR1994	Bossay	1988	10		
FRGR0429	Aigronne	19861	277	660	1370
	Rémillon	5566	94		
FRGR2021	Muanne	4962	135	5500	
FRGR0430	Brignon	4492	9	2440	
TOTAL		80248	1974	11000	2470